

16 Pension or superannuation / Prestations de retraite ou autres pensions	18 Lump-sum payments / Paiements forfaitaires	20 Self-employed commissions / Commissions d'un travail indépendant	22 Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu	24 Annuities / Rentes	26 Eligible retiring allowances / Allocations de retraite admissibles	27 Non-eligible retiring allowances / Allocations de retraite non admissibles
28 Other income / Autres revenus	30 Patronage allocations / Répartitions selon l'apport commercial	32 Registered pension plan contributions (past service) / Cotisations à un régime de pension agréé (services passés)	34 Pension adjustment / Facteur d'équivalence	36 Pension plan registration number / Numéro d'agrément du régime de pension	40 RESP accumulated income payments / Paiements de revenu accumulé d'un REEE	42 RESP educational assistance payments / Paiements d'aide aux études d'un REEE
46 Charitable donations / Dons de bienfaisance	12 Social insurance number / Numéro d'assurance sociale	38 Footnote codes / Codes de notes	13 Business Number (BN) / Numéro d'entreprise (NE)	14 Recipient's number / Numéro du bénéficiaire	61 Payer's Business Number (BN) / Numéro d'entreprise (NE) du payeur	

Recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire
 Last name (in capital letters) – Nom de famille (en lettres majuscules) First name – Prénom Initials – Initiales

Footnote code explanation / Explication des codes de notes
 Also complete box 38 / Remplir aussi case 38

T4A (06)

3770

16 Pension or superannuation / Prestations de retraite ou autres pensions	18 Lump-sum payments / Paiements forfaitaires	20 Self-employed commissions / Commissions d'un travail indépendant	22 Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu	24 Annuities / Rentes	26 Eligible retiring allowances / Allocations de retraite admissibles	27 Non-eligible retiring allowances / Allocations de retraite non admissibles
28 Other income / Autres revenus	30 Patronage allocations / Répartitions selon l'apport commercial	32 Registered pension plan contributions (past service) / Cotisations à un régime de pension agréé (services passés)	34 Pension adjustment / Facteur d'équivalence	36 Pension plan registration number / Numéro d'agrément du régime de pension	40 RESP accumulated income payments / Paiements de revenu accumulé d'un REEE	42 RESP educational assistance payments / Paiements d'aide aux études d'un REEE
46 Charitable donations / Dons de bienfaisance	12 Social insurance number / Numéro d'assurance sociale	38 Footnote codes / Codes de notes	13 Business Number (BN) / Numéro d'entreprise (NE)	14 Recipient's number / Numéro du bénéficiaire	61 Payer's Business Number (BN) / Numéro d'entreprise (NE) du payeur	

Recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire
 Last name (in capital letters) – Nom de famille (en lettres majuscules) First name – Prénom Initials – Initiales

Footnote code explanation / Explication des codes de notes
 Also complete box 38 / Remplir aussi case 38

T4A (06)

3770

16 Pension or superannuation / Prestations de retraite ou autres pensions	18 Lump-sum payments / Paiements forfaitaires	20 Self-employed commissions / Commissions d'un travail indépendant	22 Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu	24 Annuities / Rentes	26 Eligible retiring allowances / Allocations de retraite admissibles	27 Non-eligible retiring allowances / Allocations de retraite non admissibles
28 Other income / Autres revenus	30 Patronage allocations / Répartitions selon l'apport commercial	32 Registered pension plan contributions (past service) / Cotisations à un régime de pension agréé (services passés)	34 Pension adjustment / Facteur d'équivalence	36 Pension plan registration number / Numéro d'agrément du régime de pension	40 RESP accumulated income payments / Paiements de revenu accumulé d'un REEE	42 RESP educational assistance payments / Paiements d'aide aux études d'un REEE
46 Charitable donations / Dons de bienfaisance	12 Social insurance number / Numéro d'assurance sociale	38 Footnote codes / Codes de notes	13 Business Number (BN) / Numéro d'entreprise (NE)	14 Recipient's number / Numéro du bénéficiaire	61 Payer's Business Number (BN) / Numéro d'entreprise (NE) du payeur	

Recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire
 Last name (in capital letters) – Nom de famille (en lettres majuscules) First name – Prénom Initials – Initiales

Footnote code explanation / Explication des codes de notes
 Also complete box 38 / Remplir aussi case 38

T4A (06)

3770

IMPORTANT
For completion instructions of this form, see reverse.
Voir au verso les instructions sur la façon de remplir ce formulaire.

HOW TO COMPLETE THIS SLIP

If you file your T4A slips on paper, make a copy for the Canada Revenue Agency (CRA) and two copies for the recipient. You may want to make a copy of the slip for your records.

- Use one sheet for three different recipients for the copy you are sending to the CRA. Do not separate the slips when you send them with your T4A Summary.
- Use a separate sheet for the two copies you are giving to the recipient and the copy you are keeping in your records. Do not print your Business Number (box 61) on the recipient copies.

If you file your T4A slips by magnetic media or by internet, make two copies for the recipient. You may want to make a copy of the slip for your records.

- For instructions and technical specifications, visit our Web site at www.cra.gc.ca/magmedia or www.cra.gc.ca/T4internet.
- Use one sheet for the two copies you are giving to the recipient and the copy you are keeping for your records. Do not print your Business Number (box 61) on the recipient copies.

COMMENT REMPLIR CE FEUILLET

Si vous produisez vos feuillets T4A sur papier, faites-en une copie pour envoyer à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et deux copies pour remettre au bénéficiaire. Vous pouvez également en faire une copie pour vos dossiers.

- Utilisez une page pour trois bénéficiaires distincts pour imprimer la copie que vous envoyez à l'ARC. Ne séparez pas les feuillets avant de nous les envoyer avec le T4A Sommaire.
- Utilisez une page distincte pour imprimer les deux copies que vous remettez à chaque bénéficiaire et la copie que vous gardez dans vos dossiers. N'indiquez pas votre numéro d'entreprise (case 61) sur les copies du bénéficiaire.

Si vous produisez vos feuillets T4A sur support magnétique ou par Internet, faites-en deux copies pour remettre au bénéficiaire. Vous pouvez également en faire une copie pour vos dossiers.

- Voyez les instructions et les spécifications techniques dans notre site Web à www.arc.gc.ca/magnetique ou www.arc.gc.ca/internetT4.
- Utilisez une page distincte pour les deux copies que vous remettez à chaque bénéficiaire et la copie que vous gardez dans vos dossiers. N'indiquez pas votre numéro d'entreprise (case 61) sur les copies du bénéficiaire.

Veillez déclarer ces montants dans votre déclaration d'impôt.

Case 16, Prestations de retraite ou autres pensions – Inscrivez ce montant à la ligne 115. Vous pourriez avoir droit au montant pour revenu de pension (lisez votre guide d'impôt à la ligne 314). Le montant provenant d'un régime non agréé (code 09) est indiqué dans l'explication des codes de notes.

Case 18, Paiements forfaitaires – Inscrivez ce montant à la ligne 130. Les paiements provenant d'un régime de pension agréé (RPA) ou d'un régime de participation différée aux bénéficiaires (RPDB) qui ne peuvent pas être transférés (code 08), ainsi que les montants d'un régime non agréé (code 09), sont indiqués dans l'explication des codes de notes.

Case 20, Commissions d'un travail indépendant – Inscrivez le montant brut de vos revenus de commissions à la ligne 166 et le montant net de vos revenus de commissions à la ligne 139.

Case 22, Impôt sur le revenu retenu – Inscrivez ce montant à la ligne 437.

Case 24, Rentes – Consultez la ligne 115 de votre guide d'impôt. Les paiements d'une rente et les versements selon un régime de participation différée aux bénéficiaires (RPDB) (code 15) sont indiqués dans l'explication des codes de notes.

Case 26, Allocations de retraite admissibles – Inscrivez ce montant à la ligne 130. Ce montant peut être transféré en partie ou en totalité dans un REER ou dans un régime de pension agréé. Consultez la ligne 130 dans le guide d'impôt intitulé *Guide général d'impôt et de prestations*.

Case 27, Allocations de retraite non admissibles – Inscrivez ce montant à la ligne 130.

Case 28, Autres revenus – Lisez l'explication des codes de notes pour connaître le genre de paiement.

Inscrivez à la ligne 104:

- subventions de recherche (code 04)
- paiements reçus d'un régime d'assurance-salaire (code 07)
- avantages pour primes de soins médicaux (code 18)
- primes payées pour une police d'assurance-vie collective temporaire (code 19)
- prestations pour anciens combattants (code 27)

Inscrivez à la ligne 130:

- prestations consécutives au décès (code 06)
- voyages pour soins médicaux (code 16)
- avantages liés à un prêt (code 17)
- paiements provenant d'un RPDB dont l'agrément a été retiré (code 23)
- prestations d'invalidité payées à même un régime de prestations de retraite ou d'autres pensions (code 25)
- bourses d'études, d'entretien ou de perfectionnement (code 05). Voir la ligne 130 du guide d'impôt.
- part de coopérative à imposition différée (code 29). Voir la ligne 130 du guide d'impôt.

Case 30, Répartitions selon l'apport commercial – Inscrivez ce montant à la ligne 130. Ne déclarez pas ce montant s'il concerne des produits de consommation ou des services dont vous ne pouvez pas déduire le coût dans le calcul de votre revenu. Ce montant ne vous donne pas droit au crédit d'impôt fédéral pour dividendes.

Case 32, Cotisations à un régime de pension agréé (services passés) – Inscrivez le montant que vous pouvez déduire à la ligne 207 (consultez le guide T4040, *REER et autres régimes enregistrés pour la retraite*). Les cotisations pour services passés d'avant 1990 (code 26) sont indiquées dans l'explication des codes de notes.

Case 34, Facteur d'équivalence – Inscrivez ce montant à la ligne 206. Ce montant n'est ni un revenu ni une déduction.

Case 40, Paiements de revenu accumulé d'un REEE – Inscrivez ce montant à la ligne 130. Vous devez aussi remplir le formulaire T1172, *Impôt supplémentaire sur les paiements de revenu accumulé de REEE*.

Case 42, Paiements d'aide aux études d'un REEE – Inscrivez ce montant à la ligne 130. Pour en savoir plus, procurez-vous la feuille de renseignements, *Les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE)*.

Case 46, Dons de bienfaisance – Lisez la ligne 349 de votre guide d'impôt.

Report these amounts on your tax return.

Box 16, Pension or superannuation: Include this amount on line 115. It may qualify for the pension income amount (see line 314 in your tax guide). Any amount from an unregistered plan (code 09) will be identified in the footnote codes area.

Box 18, Lump-sum payments: Enter this amount on line 130. Lump-sum payments out of a registered pension plan (RPP) or deferred profit-sharing plan (DPSP) that you cannot transfer (code 08) and amounts from an unregistered plan (code 09) will be identified in the footnote codes area.

Box 20, Self-employed commissions: Enter your gross commissions income on line 166 and your net commissions income on line 139.

Box 22, Income tax deducted: Enter this amount on line 437.

Box 24, Annuities: See line 115 in your tax guide. Deferred profit-sharing plan (DPSP) annuity or instalment payments (code 15) will be identified in the footnote codes area.

Box 26, Eligible retiring allowances: Enter this amount on line 130. You may be able to transfer part or all of this amount into a registered retirement savings plan or registered pension plan. See line 130 in the *General Income Tax Benefit Guide*.

Box 27, Non-eligible retiring allowances: Enter this amount on line 130.

Box 28, Other income: See the footnote codes area for the type of payment.

Enter on line 104:

- research grants (code 04)
- payments from a wage-loss replacement plan (code 07)
- medical premium benefits (code 18)
- premiums paid to a group term life insurance plan (code 19)
- veterans' benefits (code 27)

Enter on line 130:

- death benefits (code 06)
- medical travel (code 16)
- loan benefits (code 17)
- payments from a revoked DPSP (code 23)
- disability benefits paid out of a superannuation or pension plan (code 25)
- scholarships (study grants), bursaries, or fellowships (code 05). See line 130 in your tax guide.
- tax deferred cooperative share (code 29). See line 130 in your tax guide.

Box 30, Patronage allocations: Enter this amount on line 130. Do not report the amount if it was for goods or services you consumed and for which you cannot deduct the cost when you calculate your income. This amount does not qualify for the federal dividend tax credit.

Box 32, Registered pension plan contributions (past-service): Enter the amount you can deduct on line 207 (see guide T4040, *RRSPs and Other Registered Plans for Retirement*). Pre-1990 past-service contributions (code 26) will be shown in the footnote codes area.

Box 34, Pension adjustment: Enter this amount on line 206. This amount is not income or a deduction.

Box 40, RESP accumulated income payments: Enter this amount on line 130 and complete Form T1172, *Additional Tax on Accumulated Income Payments from RESPs*.

Box 42, RESP educational assistance payments: Enter on line 130. For details, see the information sheet, *Registered Education Savings Plans (RESPs)*.

Box 46, Charitable donations: See line 349 in your tax guide.